

Le mot de la semaine

par James Chéron
Maire de Montereau-fault-Yonne
Conseiller régional

Une crise et des solidarités

Chère Madame, Cher Monsieur,

Notre pays, notre région, notre commune sont au plus fort de la crise sanitaire. Plusieurs personnes sont décédées du Covid-19 depuis la semaine dernière dans notre hôpital, originaires ou non de notre territoire. Nos pensées vont aux familles endeuillées, et aux personnels de santé et de secours qui luttent jour et nuit pour nous tous. Par respect pour eux, restons confinés. Le dépistage se systématisera dans les EHPAD, où résident des personnes particulièrement vulnérables.

Des solidarités oubliées renaissent et je veux saluer le formidable élan de comportements bienveillants qui fleurissent dans notre commune. Soyez-en remerciés, et n'oubliez pas de toujours respecter les mesures barrière pour stopper la propagation du Covid-19.

La mairie continue à s'adapter. J'ai ainsi décidé de doubler la part du budget du CCAS consacrée à l'aide alimentaire ; en effet, de nombreuses familles voient leurs ressources diminuer suite à une baisse d'activité, ou leurs dépenses augmenter par exemple lorsque les enfants habituellement inscrits à la cantine à 1 euro doivent désormais prendre chaque repas à la maison. Pour tout renseignement,appelez le 01 60 57 21 02 (9h-12h et 14h-17h).

Par ailleurs, la Ville met en place L'Atelier éphémère de Montereau «MASC» (Masques Alternatifs de Sécurité contre le Covid-19). Les couturier(e)s confirmé(e)s volontaires de la ville vont pouvoir unir leurs forces pour fabriquer des masques en tissu qui seront ensuite distribués aux habitants. Pour participer,appelez le 01 64 32 64 86.

À nouveau je compte sur vous pour surtout respecter les mesures de confinement, contraignantes mais indispensables.

«Chacun chez soi, chacun pour tous !» : 4^e semaine

#MontereauCombatLeCovid19

Poursuivre l'effort !

Le bilan de l'épidémie de Covid-19 dépasse désormais les 10 000 morts en France et, si le rythme des décès et des hospitalisations en réanimation semble ralentir, le respect du confinement dont la quatrième semaine a débuté ce mardi demeure plus que jamais nécessaire. Une évolution positive qui doit nous nous encourager, à Montereau comme partout ailleurs, à poursuivre cet effort !

POUR RAPPEL

- Respectez scrupuleusement les consignes du confinement : rester à la maison, éviter tout contact physique, respecter les gestes «barrière». Les sorties doivent être strictement limitées.
- Les contrevenants encourrent une amende d'un montant de 135 euros, **200 euros en cas de récidive du non-respect du confinement dans les quinze jours.**

• L'amende majorée s'élève à 450 euros si elle n'est pas payée dans les délais. Si quatre violations sont relevées dans les 30 jours, il s'agit alors d'un délit puni de 6 mois d'emprisonnement et 3 750 euros d'amende.

• Couvre-feu : tout déplacement sur le territoire de la commune est strictement interdit entre 22h et 5h.

NOUVEAUTÉ

• Attestation dérogatoire de déplacement en format numérique

Une attestation de déplacement dérogatoire numérique est désormais disponible, en complément du dispositif papier déjà en place. Le service est accessible en ligne sur : <https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/> Il permet aux forces de l'ordre de déchiffrer, de façon plus rapide et sécuritaire via un QR code (code-barres graphique), les infor-

mations portées dans votre attestation. Cet outil se veut pratique mais ne change en rien les consignes de sécurité.

• Arrêté préfectoral

Le préfet de Seine-et-Marne a pris un arrêté interdisant les déplacements brefs liés à l'activité physique individuelle des personnes **entre 10h et 19h** dans le département. Toute infraction est punie d'une amende de 135 euros.

• Signalement

Avec le retour des beaux jours, la tentation de sortir est plus grande. Par conséquent, le risque de propagation du virus également ! Si vous constatez des abus, n'hésitez pas à contacter le Centre Superviseur Urbain (CSU) opérationnel 24h/24 pour signaler des regroupements de personnes inopportun (tél. 01 64 70 38 90). Vous pourrez ainsi aider les forces de l'ordre à mieux faire respecter le confinement... et surtout ralentir la propagation du virus !

#MontereauCombatLeCovid19

La Mairie mobilisée

En cette période difficile, les agents de la Ville sont mobilisés pour assurer leurs missions et garantir à tous le maintien des services publics indispensables. Qu'il s'agisse de répondre à vos questions, nettoyer les rues, vous soigner, vous protéger, livrer vos courses... tous ont à cœur de travailler pour le bien commun.

POUR RAPPEL

- L'Etat civil est ouvert de 9h à 12h pour les déclarations de naissances et de décès. *Toutes autres démarches par téléphone : 01 64 70 44 00.*
- Au pôle médical municipal, les médecins salariés de la mairie assurent leurs consultations sur une plage horaire étendue d'1h30 supplémentaire chaque jour. *Ouvert du lundi au vendredi 8h30-19h, samedi 8h30-13h - Pour prendre rdv : 01 82 34 00 20*
- La Police Municipale assure, en lien avec



la Police Nationale, le contrôle du respect des règles et la sécurité des habitants.

- Le CCAS est ouvert pour les habitants qui y sont domiciliés, pour récupérer leurs courriers. *Toutes autres démarches par téléphone : 01 60 57 21 02 / ccas.montereau@gmail.com*
- Durant les vacances, les enfants des professionnels de santé, des personnels des services de l'aide sociale à l'enfance et des services de sécurité à partir de 3 ans sont

accueillis au centre de loisirs des Rougeaux (de 6h30 à 19h du lundi au dimanche sans interruption). *Infos : tél. 01 64 70 54 36*

Les enfants de - de 3 ans sont orientés vers la crèche du Confluent des Bambins.

Infos : tél. 01 60 74 74 20

- Les personnes déclarées fragiles et isolées dans le cadre du Plan Local d'Alerte sont contactées systématiquement par le service municipal du Bel Âge afin d'évaluer leurs besoins en assistance particulière.

Infos : 01 64 70 44 69

L'ATELIER ÉPHÉMÈRE DE MONTEREAU pour la création de Masques Alternatifs de Sécurité contre le Covid-19 (MASC)

Vous savez coudre ? Vous souhaitez fabriquer des masques alternatifs en tissu qui seront ensuite distribués aux habitants ? Joignez vos forces solidaires !

Informations et inscriptions : Tél. 01 64 32 64 86

DU 8 AU 15 AVRIL 2020

#MontereauCombatLeCovid19

PRÉCONISATIONS

Seul le respect du confinement et des gestes «barrière» permettra de limiter la propagation du Coronavirus Covid-19 :

- se laver les mains très régulièrement
- tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- éviter les déplacements et les contacts.

Si vous avez des symptômes (toux, fièvre) qui font penser au Covid-19, restez à domicile, évitez les contacts, appelez votre médecin traitant. Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, **appelez le SAMU - Centre 15.**

PLUS D'INFOS : N° vert : 0800 130 000 (ouvert 7j/7, 9h-19h)

#MontereauCombatLeCovid19

SE DÉPLACER

Voici l'attestation de sortie qui doit être remplie et portée sur vous quand vous quittez votre domicile. Celle-ci est disponible sur : mobile.interieur.gouv.fr. **Si vous n'avez pas d'imprimante, il est possible de la recopier de façon manuscrite :**

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e) Mme/M ----- né(e) le : --

Demeurant : -----

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant :
(ne recopier que la phrase nécessaire)

1. Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés.
2. Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).
3. Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
4. Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
5. Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.

6. Convocation judiciaire ou administrative.

7. Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.
Fait à ---- le, ---- heure, ---- Signature : -----

#MontereauCombatLeCovid19

PRENONS DES NOUVELLES

Si vous-même ou un membre de votre famille se trouve en situation d'isolement ou de fragilité, la mairie vient prendre régulièrement de vos nouvelles.

COMMENT FAIRE ?

- Vousappelez au service municipal du Bel Âge : tél. 01 64 70 44 69.

- Vous-même ou la personne de votre famille est alors inscrite sur la liste du Plan Local d'Alerte.

- Un contact téléphonique régulier permet de s'assurer de la santé des personnes ainsi inscrites.

Ce journal vous a été distribué par des agents municipaux volontaires que la mairie a naturellement équipés de masques et de gants, pour les protéger et vous protéger.
Bonne lecture !

Toute l'info municipale : montereau77.fr



Directeur de la publication : **Adil MOUEFFEK**
Rédacteur en chef : **Bertrand LECLAIR**
Rédaction : **Jérôme LEFIER - Fanny DOS SANTOS**
Impression - Distribution : MAIRIE DE MONTEREAU

Tribunes libres

**GROUPE DE LA MINORITÉ
“UNION CITOYENNE”**

Tribune non communiquée

GROUPE DE LA MAJORITÉ “VIVRE AU CONFLUENT”

Heureux de voir que l'idée d'une prime aux agents municipaux en première ligne que nous avions proposé au début de la crise est aujourd'hui reprise à son compte par le maire «sans agitation politique».

Dans ce temps terrible, c'est effectivement l'unité politique qui est nécessaire pour lutter contre le Covid19 et soutenir les acteurs du service public exemplaires en cette période.

Jean-Marie Albouy Guidicelli
Président de la Communauté de Communes
du Pays de Montereau, Premier adjoint au
Maire de Montereau-fault-Yonne
Président du SITCOME (SIYONNE)

#MontereauCombatLeCovid19

Le marché du centre-ville rouvert le samedi



Samedi dernier sur la place du Calvaire, le marché du centre-ville a rouvert sous un soleil radieux. Grâce au barrièrage, à la mise en place d'un protocole sanitaire strict, au renfort de la Police municipale et aux clients et commerçants qui ont respecté les règles à la lettre, celui-ci a pu se tenir dans de très bonnes conditions. Il sera donc reconduit cette semaine.

HORAIRES

- samedi, Place du Calvaire (8h-12h)

MESURES DE SÉCURITÉ

- délimitation des périmètres par des barrières

- une entrée et une sortie avec mise à disposition de gel hydroalcoolique
- mise en place d'une file d'attente avec marquage au sol
- sens unique de circulation
- régulation du nombre de personnes entrant dans le périmètre
- installation des commerçants en quinconce avec respect des distances
- interdiction d'accès direct aux étals pour la clientèle

L'ouverture d'un marché en Ville Haute autorisée par le Maire, n'est pas encore à l'ordre du jour : ses commerçants ne souhaitent pas encore revenir.

#MontereauCombatLeCovid19

«La Ruche qui dit oui !» reprend du service

Fruits, légumes, viandes, œufs, fromages, pain, miel, bières, vins... toutes ces bonnes choses issues d'une agriculture de qualité sont à nouveau accessibles grâce à «la Ruche qui dit oui !» qui reprend du service. Si vous ne connaissez pas encore le concept, le principe est simple : vous vous inscrivez gratuitement sur laruchequiditou.fr et vous

passez directement commande (minimum 48h avant la livraison) auprès de la trentaine de producteurs répertoriés sur le site. Vous récupérez vos produits devant la Salle Rustic le mardi qui suit.

Prochaine livraison :

mardi 14 avril (horaire communiqué lors de votre commande)

#MontereauCombatLeCovid19

Les commerces aussi se mobilisent

De nombreux commerçants se mobilisent pour vous fournir en produits frais ou en plats cuisinés. N'hésitez pas à faire appel à leurs services !

• Charcuterie Traiteur - Le Marché Gourmand

BLIN Patrice

Livraison possible à domicile le samedi matin
Tél. 06 21 80 19 21 ou
patriceblin@auvillagegourmand.fr
Commande à passer le jeudi avant 18h

Règlement par CB à distance
Infos : facebook.com/lemarchegourmand77/

• Taoufik Primeur

Livraison possible le mercredi et samedi à domicile
Tél. 06 74 29 67 72
Commande à passer 48h avant

Règlement par CB / chèque / espèces

• Producteur de volailles

GAEC de Mellereau - Mollet

Livraison possible à domicile le samedi matin

Tél. 03 86 86 38 63

ou 06 88 17 01 71

Commande à passer jusqu'au mardi soir

Règlement par CB / chèque / espèces

• Primeur Service

Laurent et Sophie

Livraison possible à domicile le vendredi

Tél. 06 77 10 29 36

Commande à passer jusqu'au jeudi midi

Règlement par chèque / espèces

• Fromagerie

Barthélémy - Goursat

Livraison possible le samedi matin

Tél. 01 64 22 21 64

Commande à passer jusqu'au vendredi 12h

Règlement par CB / chèque / espèces

• Boucherie Brette

Livraison possible tous les après-midi du lundi au samedi
Gratuit dès 30 euros de commande - 30 km autour de Montereau

Tél. 01 64 32 04 59

ou 06 18 91 04 28

Commande à passer la veille pour le lendemain

Règlement par CB / chèque / espèces

• Volkan Alimentation

Livraison possible l'après-midi qui suit la commande

Tél. 01 60 72 12 74

Commande à passer le matin entre 8h et 13h

Règlement par CB / espèces

• Boucherie Family

Livraison possible tous les jours jusqu'à 20 km

Tél. 09 80 86 80 59

Commande de 10h à 17h

Règlement par CB / espèces

• Certains restaurants proposent également des plats à emporter ou à livrer.

- L'Anatolie • 01.60.96.74.57
- Siwar • 01.64.31.44.95
- Pizza du Vieux Pont • 01.64.32.98.58
- Le coin des amis • 01.64.32.81.81
- Pizza Jojo • 06.15.12.97.56
- Kiosque à pizza • 01.60.39.06.06
- Domino's pizza • 01.60.74.58.58
- Café du Parc • 06.16.29.38.02
- J. Sushi • 06.21.35.91.11

Offre d'emploi

CHEF MÉCANICIEN (H/F)

de la traçabilité de toutes les opérations afférentes

Missions :

- maintenance préventive et curative du matériel de la société
- assurer la responsabilité de la conformité réglementaire des engins (conformité ferroviaire et conformité réglementaire)
- interlocuteur privilégié des gestionnaires de parc et des conducteurs d'engins concernant les aspects mécaniques et les sujets de maintenance
- maintien des engins et matériel en conditions opérationnelles, ainsi que du suivi et

Profil :

niveau Bac +2 ou expérience significative dans un poste similaire, connaissance du secteur des Travaux publics/Ferroviaires, titulaire du permis de conduire et du CACES engins.

Postulez directement via : neuvoo.fr

Retrouvez plus de 1000 offres d'emploi sur Montereau et dans un rayon de 20 km via la plateforme «Jobijoba» consultable gratuitement sur montereau77.fr.

Montereau le 7 sur 7

#MontereauCombatLeCovid19

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

La Ville dispose déjà d'un service de portage des repas à domicile. Les personnes âgées, fragiles, vulnérables peuvent s'inscrire pour bénéficier de ce service.

COMMENT FAIRE ?

- Vousappelez au service municipal du Bel Âge : Tél. 01 64 70 44 69. Un agent municipal se présente à votre domicile pour enregistrer votre demande, dans le respect des règles de sécurité sanitaire. Vous passez commande de vos repas !

#MontereauCombatLeCovid19

PORTAGE DES COURSES

La mairie propose un service exceptionnel de portage des courses.

COMMENT FAIRE ?

- Vousappelez en mairie pour organiser l'heure de vos courses : Tél. 01 64 70 54 36.
- Vous faites vos courses vous-même. Vous réglez vos courses en caisse et les transportez jusqu'à votre domicile.
- Vous contrôlez votre marchandise et validez le dépôt.

#MontereauCombatLeCovid19

BESOIN DE MÉDICAMENTS ?

Si vous avez besoin de médicaments, les pharmacies de Montereau sont à votre service.

COMMENT FAIRE ?

- Vous pouvez vous rendre dans votre pharmacie habituelle, l'attente est courte.
- Si vous ne pouvez pas vous déplacer, votre pharmacie habituelle peut vous faire livrer vos médicaments ; contactez-la par téléphone muni de votre ordonnance. La mairie assure la livraison si besoin et sur demande du pharmacien.

#MontereauCombatLeCovid19

RESTONS RYTHMÉS ET ACTIFS !

Il est important de conserver un rythme de vie organisé avec des horaires, et de diversifier ses activités. Pour toutes les générations, la mairie propose des rendez-vous réguliers avec les animateurs et intervenants municipaux sur la page facebook de la Ville :

- mardi 17h : séance de sport «on bouge à la maison»
- mercredi 11h : activités créatives pour les enfants... et pas que !
- jeudi 17h : séance de yoga «Restons zen»
- samedi 11h : séance de sport «On bouge à la maison»
- et chaque jour du lundi au vendredi
- à 11h30 : l'heure du conte pour les tout-petits
- à 15h : «L'instant culturel» vous emmène découvrir un château, un musée, un parc, un lieu de culture...

#MontereauCombatLeCovid19

RESPECTONS LES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES D'HYGIÈNE !

Masques, gants et autres déchets sont retrouvés chaque jour sur la voie publique, sur les parkings, près des commerces... exposant au Covid-19 les agents de la propriété de la Ville. En cette période d'épidémie, il est plus que jamais impératif de jeter ses déchets à la poubelle.

#MontereauCombatLeCovid19

BOIRE L'EAU DU ROBINET EST SANS DANGER

Nul besoin de faire des stocks d'eau en bouteille, l'eau du robinet peut être consommée en toute sécurité.

#MontereauCombatLeCovid19

HAUT LES CŒURS !

Ils se battent chaque jour pour que la vie triomphe face au Coronavirus, envoyez vos messages de soutien aux personnels de santé, aux pompiers, aux forces de sécurité, aux agents du service public, à tous les acteurs de notre économie qui sont en première ligne. Envoyez votre message sur haut-lescoeurs@ville-montereau77.fr, merci d'y exprimer votre solidarité, vos encouragements et vos remerciements, chaque semaine une partie de ces messages sera publiée sur le 7/7.

➤ Mon épouse et moi-même adressons un GRAND BRAVO à tous les personnels de santé et hospitaliers, les pompiers, les forces de sécurité, les éboueurs, les caissières, les agents du service public et tous ceux qui agissent pour que le confinement se déroule du mieux possible. Nous vous remercions énormément de tout ce que vous faites et sachez que nous sommes solidaires de votre travail indispensable à la vie de tous. Nous sommes confinés et sommes fiers de l'être, certains de l'utilité de cette mesure, nous gagnerons. Un Grand Merci encore à tous ceux qui se démènent pour notre bien et pour que la vie reprenne comme avant.

Chantal et Gérard

➤ Retraité de l'EDF, nous savons ce que représente et ce que veut dire pour nous tous le terme «Service Public». Fonctionnaires de l'État, si souvent déconsidérés, vous voici reconnus de tous. Aujourd'hui sur le devant de la scène, vous ne comptez pas vos heures pour sauver des vies humaines. Les pompiers, la police, le corps médical, la SNCF, EDF... les Français prennent conscience que les services publics ont leur utilité et sont sensibles à votre dévouement. Je veux aussi remercier le personnel de la mairie qui apporte sa contribution. Une fois la crise terminée, il faudra apporter les moyens nécessaires à la réorganisation des services publics, particulièrement de la santé. À tous, un grand merci !

Jean

Etat Civil

BIENVENUE AUX ENFANTS NÉS À MONTEREAU

Amir NACIRI, né le 29/03/2020

Dalia HASSANI, née le 31/03/2020

DÉCÈS

Michel CARRÉ, 89 ans

Jean-Pierre SPY, 96 ans

René COLLOT, 99 ans